



BIEN CHOISIR son parquet ou son stratifié

Le parquet revient en force dans la maison contemporaine y compris dans la salle de bain et la cuisine. On l'aime désormais brut, vieilli, voire nouveau, pour son côté "vintage". D'autant que les traitements actuels facilitent son entretien. Le stratifié est une alternative intéressante, économique, facile d'entretien et de mise en œuvre.

■ PARQUET OU STRATIFIÉ ?

On entend par parquet un revêtement de sol en bois ou à base de bois dont la couche d'usure réalisée dans une essence noble (couche supérieure) est au moins de 2,5 mm d'épaisseur. Les revêtements de sols stratifiés ne sont donc pas considérés comme tels car ils ne sont pas constitués de bois mais d'un matériau composite qui recrée l'aspect du bois.

■ LES ESSENCES EN VOGUE

Tous les fabricants notent le retour en force du chêne en lames larges avec une finition rustique. « *Au détriment des bois exotiques* », souligne Jean-Michel Prévost, directeur de la société **Emois** et Bois. « *Les nouvelles gammes en chêne portant le label PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées) séduisent dans des coloris miel, gris clair ou anthracite, chocolat.* » « *Des essences comme le hêtre ou l'érable sont en net recul* », remarque Jean-Luc Roy, dirigeant du groupe Panaget. « *Trois tendances se dégagent actuellement : naturel très clair, blanchi voire gris et très foncé presque noir.* » « *Des lames larges, brossées, teintées en blanc ou en gris avec un effet usé pour le côté vintage* », confirme Stéphane Caretero, directeur marketing des Parquets Marty. Avec ses tonalités claires déclinant une ambiance naturelle, le pin maritime suscite toujours l'intérêt du consommateur pour son coût économique et ses qualités de résistance plus intéressantes que celles du pin sylvestre. La gamme Finnforest



issue du massif landais propose des planchers en pin maritime de 9,50 € à 23 € le m² selon la finition pour des lames portant le label PEFC. (ép. 23 mm - l. 100 mm - L. 2 m)

■ QUESTION DE GOÛTS

La couleur et la nature de l'essence vont orienter le choix tout comme l'usage, la dimension, l'éclairage de la surface à parqueter. Une pièce lumineuse supportera mieux des lames foncées, qu'une pièce plus réduite. Des teintes dorées (chêne, châtaigner) au brun foncé (teck, wengé), en passant par les bruns rouges (merisier,

padouk), le choix est vaste. Cependant l'aspect final va aussi dépendre de la finition choisie. Chaque fabricant possède sa gamme et sa palette : les lames peuvent être brossées, teintées, lasurées, cérusées, huilées ou cirées, avec ou sans noeuds, mates ou satinées, etc. L'effet visuel au sol n'est pas le même avec des monolames (une seule pièce de bois) et des lames multifrises (2 ou 3 petites lames collées sur un support). La largeur de la lame doit être adaptée aux dimensions de la pièce. La monolame large convient plus particulièrement, aux grandes surfaces. De plus, il existe



plusieurs possibilités de motifs de pose (à l'Anglaise, à la Française, Chantilly...) pour des effets plus ou moins sophistiqués. Le chanfrein (biseautage des bords de la lame) très en vogue, crée un joint en V. Il renforce le côté authentique et apporte une impression de profondeur à la pièce.

■ MASSIF OU CONTRECOLLÉ ?

Le parquet massif est composé d'une seule et même essence de bois, le parquet contrecollé se différencie par ses trois couches de différentes matières : la couche supérieure dite d'usure en essence noble, l'âme centrale faite de lattes ou d'un panneau de particules, le contre-parement composé d'une couche de bois qui stabilise la lame. Le contrecollé est majoritaire sur le marché. Pour Jean-Michel Prévost, « quelqu'un qui aime le côté vrai du bois, ira plutôt vers du massif. Celui qui préfère un produit plus stable, s'orientera vers du contrecollé sensiblement moins cher. » « Un bon séchage du bois garantit une qualité stable du parquet massif », précise Jean-Luc Roy.

■ MASSIF OU CONTRECOLLÉ ?

L'usage de la pièce où va être posé le parquet, va influencer le choix de l'essence selon ses plus ou moins grandes qualités de résistance. On classe la dureté des essences en 4 catégories par ordre croissant :

Classes de dureté des essences de bois (source UFFEP) :

Classe A : aulne, épicéa, pin sylvestre, sapin.

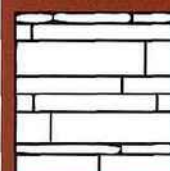
Classe B : bouleau, bossé, châtaigner, mélèze, merisier, noyer, pin maritime, sipo, teck.

Classe C : afrormasia, angélique, charme, chêne, érable, eucalyptus, frêne, hêtre, iroko, makoré, moabi, movingui, orme.

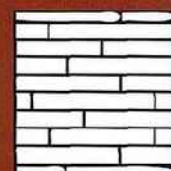
Classe D : cabreuva, doussié, ipé, jatoba, merbau, wengé.

La norme européenne N 385 définit six classes d'usages domestique et commercial pour les revêtements de sol et parquet.

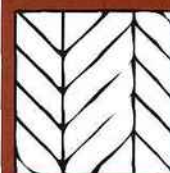
Motifs parquets :



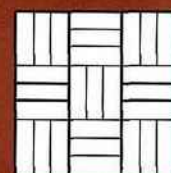
Parquet à la française
(à joints perdus)



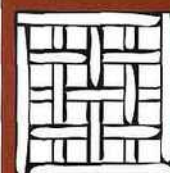
Parquet à l'anglaise
(à joints perdus)



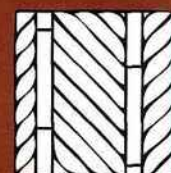
Parquet Point
de Hongrie



Parquet à damier
ou mosaïque



Parquet Chantilly



Parquet fougère
ou vannerie



Classe 2-1 : usage domestique modéré (comme pour la chambre à coucher des parents).

Classe 2-2 : usage domestique général (pour un bureau).

Classe 2-3 : usage domestique élevé (pour une entrée).

Classe 3-1 : usage commercial modéré (pour un bureau ou une salle de réunion).

Classe 3-2 : usage commercial général (pour une boutique ou un lieu de réception).

Classe 3-3 : usage commercial élevé (pour des lieux publics ou très fréquentés)

■ LES TRAITEMENTS DE PROTECTION

Le choix du traitement de surface déterminera l'entretien du sol. Cette étape de finition indispensable pour conserver un parquet en bon état, peut se faire sur place ou en usine. Parmi les finitions proposées, les plus courantes sont la vitrification (vernis) et l'huilage. « *Le vernis protège bien des rayures, de l'abrasion* », explique Stéphane Caretero. « *Une couche de polish après la vitrification est conseillée. L'huile, autre procédé courant protège des tâches mais moins des rayures. L'encaustique (cire) est une méthode moins courante réalisée sur les parquets massifs. L'entretien se fait avec des produits spécifiques au traitement choisi.* » Selon l'épaisseur de la couche d'usure, un ponçage et un nouveau traitement pourront être réalisés pour rénover un parquet abîmé. Sur le marché, de nouveaux traitements apparaissent. Moins polluants car exempts de composés organiques volatils, ils apportent à la fois une belle finition et des qualités de résistance aux chocs. L'huile monocoposante

dite Monocoat[®] proposée pour les produits du réseau Udirev (Union des distributeurs de revêtements) confère un aspect rustique. Intéressante pour des réfections ponctuelles, elle permet de réparer des rayures sans reprendre toute la surface. Il y a également l'huile Oléofloor[®] de chez Durieu qui démontre une excellente résistance à l'abrasion et aux produits chimiques y compris ammoniacés. Hydrofuge, elle ne craint pas les projections d'eau, ni l'eau stagnante, car compatible avec une utilisation en salle de bain.

■ TROIS TYPES DE POSES

Chaque technique est encadrée par un DTU (Document Technique Unifié).

↘ La pose clouée

Classique, elle est encore très utilisée pour les parquets massifs. Les lames sont placées sur des lambourdes (des pièces de bois scellées au sol). Cela entraîne une surélévation du niveau.

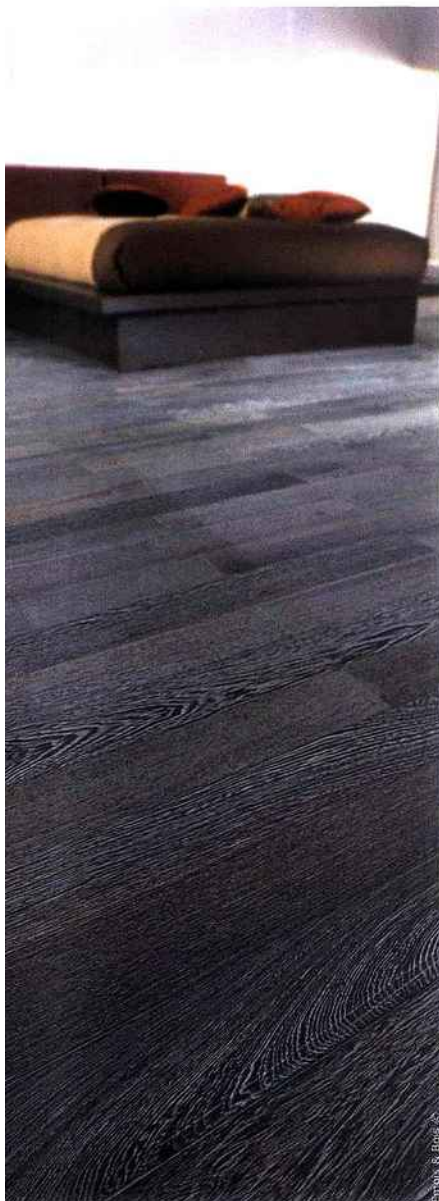
↘ La pose collée

Elle est la moins coûteuse et la plus courante. Elle convient à tous les types de parquets et à tous les sols avec ou sans sous-couches de ragréage, sur du béton surfacé, des panneaux de contre-plaqué, une chape. Bien souvent les lames sont collées sur une matière isolante qui évite l'effet de résonance dit effet tambour. A éviter dans les pièces humides.

↘ La pose collée

C'est la plus facile, et elle est de plus en plus utilisée. Les lames sont collées ou emboîtées entre elles par un système de clips. Au préalable, un isolant thermique et acoustique peut être collé sur le support. Intéressant en rénovation, le parquet flottant peut recouvrir





de nombreux types de revêtements existants : carrelage, dalles, sol plastifié et même moquette arasée. La révision de la norme NF DTU 51.11 précise le domaine d'application du plancher flottant. Sa pose est donc limitée aux locaux secs à usage domestique et aux locaux commerciaux et publics à usage élevé sans utilisation d'eau. Elle exclut la pose de parquet flottant sur des planchers chauffants et/ou rafraîchissants mais l'élargit à d'autres possibilités de support comme les chapes fluides. Dans le cas de figure d'un sol recevant un plancher chauffant, « on lui préférera la pose collée de lames contrecollées », note Jean-Michel Prévost.

■ LE PRIX AU M²

Le cœur du marché en parquet flottant ou massif va se situer autour de 80 € le m². La fourchette de prix varie de 50 à 130 € voire 160 € TTC pour des lames larges et longues, les plus "nobles".

■ ECONOMIQUE ET FACILE : LE STRATIFIÉ

Il est composé de quatre à cinq couches successives : un film de protection, un papier décor qui imite le bois, une âme centrale, un contre-parement et parfois une sous-couche qui corrige les défauts d'isolation phonique ou limite les remontées d'humidité. On a longtemps taxé le stratifié d'être sonore, mais les nouvelles gammes ont gommé cet inconvénient. Les supports admissibles sont nombreux : chape, plancher, dalle et dallage en béton, chape fluide, panneaux de particules bois mais aussi supports existants. Il est autorisé sur sol chauffant



basse température inférieure à 28 °C uniquement et sur sol rafraîchissant. Il peut se décliner sous une gamme très diversifiée de couleurs, de formes (dalle, lame) et d'effets de matière. Simple d'entretien, il est trois à quatre fois moins cher que le parquet. La pose flottante est requise pour sa mise en œuvre (précisée par le DTU 51.11), qui est simplifiée puisqu'il s'agit d'emboîtement de lames avec un profil autobloquant de rainures et languettes. Le particulier peut donc se permettre de le poser lui-même à condition d'avoir bien préparé le support, débarrassé de toutes aspérités et de tout corps rapporté. Un enduit de ragréage peut être nécessaire lorsque la planéité n'est pas suffisante. Comme les parquets, les sols stratifiés présentent plusieurs niveaux de résistance aux chocs et à l'usure.

Texte : Anne Berlucci